

Ecublens, le 05.08.2024
Echo du Conseiller Communal

Lettre aux membres et sympathisants

Echo du Conseil Communal

Chers lecteurs,

Voici la première édition de notre Echo du Conseil Communal, revisitée. Les Conseillers Frédérique Landry-Reeb, Cédric Sandoz et Gabriel Delabays se relayeront désormais pour vous transmettre à nouveau les décisions et l'essentiel des débats de notre Conseil Communal d'Ecublens. Dans cette édition, vous trouverez un Echo pour les deux derniers Conseils communaux du premier semestre 2024. Les rédacteurs soussignés se tiennent à votre disposition pour toute question.

Bonne lecture !

Conseil Communal du jeudi 13 juin 2024

Préavis 2024/06 : Plan d'Affectation « En Vallaire »

Notre Conseil Communal a débattu longuement sur ce projet d'importance pour Ecublens. Ce Plan d'Affectation visait à remettre à jour le règlement pour la zone industrielle et artisanale « En Vallaire » qui couvre le sud de la commune, dans le but d'en faire un écoquartier industriel, durable et améliorant les conditions d'accueil des entreprises à Ecublens. Il intégrait également la mise à l'enquête d'un bâtiment, baptisé « Ecotope », destiné à accueillir des entreprises et des start-ups de la Fondation EPFL Innovation Park. Le projet permettrait également de mettre en place à moyen terme un réseau de chauffage à distance alimenté par l'eau du Lac.

Le Conseil a mené un très long débat sur ce projet. Plusieurs oppositions se sont cristallisées sur les aspects de mobilité et notamment les conséquences à plus grande échelle pour la commune. Certains craignaient un engorgement de l'axe Rte Neuve – Rte de Vallaire. Plusieurs amendements ont été proposés pour réduire les gabarits autorisés pour les bâtiments dans la zone de Vallaire, pour supprimer les bonus écologiques et pour réduire le nombre de places de parkings disponibles sur le site. Tous ces amendements ont été refusés. Il a été rappelé qu'un important travail avait été mené, à la Municipalité ainsi qu'à la commission de l'urbanisme pour augmenter la qualité du site. Enfin, les conseillers PLR+ID Eric Darbellay et Gabriel Delabays sont intervenus pour défendre l'adoption du Plan d'Affectation, rappelant que d'autres sites comme le campus Energypolis à Sion et des zones industrielles importantes ailleurs en Suisse avaient été aménagées, augmentant donc la concurrence et la nécessité pour Ecublens d'améliorer l'accueil aux entreprises. Il a été aussi rappelé que le rapport de commission inclut des demandes à la Municipalité visant à prendre des mesures en matière de monitoring de la mobilité sur le site et visant à favoriser l'extension du réseau de transports publics à destination de la zone « En Vallaire ». La Municipalité s'est engagée à prendre en compte ces demandes et à proposer des mesures de mobilité en faveur d'Ecublens dans la Vision Directrice des Transports Publics Lausannois.

Au vote final, le Plan d'Affectation a été adopté par 34 voix contre 9 voix contre et 8 abstentions.

Préavis 2024/07 : Réponse au postulat « Pour une gestion différenciée et extensive des espaces verts »

Le postulat demandait d'étudier la mise en place de mesures permettant une meilleure gestion des espaces verts, dans le respect de la biodiversité. Dans son rapport au postulat, la Municipalité a indiqué que, depuis 2009, la mise en place d'un entretien différencié des espaces verts s'était généralisée pour toutes les parcelles communales, ainsi que pour l'espace public. Au fil des années, le nombre de tontes ou fauchages a diminué en s'adaptant aux utilisations des espaces par la population.

Ce rapport-préavis n'a pas suscité de débat. Il a été adopté par 48 voix contre 1 voix contre et 2 abstentions.

Autres points

Le Conseiller José Birbaum a pu développer son interpellation relative aux jonctions autoroutières d'Ecublens et de Chavannes. Il souhaitait notamment avoir un état des lieux sur le développement de ce projet. La Municipalité a eu l'occasion de transmettre une réponse orale qui avait la teneur suivante : la jonction d'Ecublens ne fera pas l'objet d'une nouvelle mise à l'enquête et la simultanéité de l'ouverture des jonctions d'Ecublens et de Chavannes a été acceptée par l'OFROU. Il est regrettable toutefois que la Municipalité n'ait pas pu apporter beaucoup d'éléments de réponse aux différentes questions soulevées, renvoyant pour la quasi-intégralité aux organes cantonaux et fédéraux.

La Conseillère Frédérique Landry-Reeb a déposé un vœu demandant à la Municipalité d'organiser une séance d'information sur les quartiers durables et sur les solutions de mobilité innovantes.

Conseil Communal du jeudi 27 juin 2024

Comptes

Lors de cette séance, le Conseil Communal a pu examiner les comptes 2023 d'Ecublens. L'année 2023 enregistre des résultats positifs, avec un excédent de revenus de CHF 1'434'635, après prélèvement dans les réserves générales et anticipation de la réforme RIE III, alors que le Budget 2023 prévoyait un excédent de charges plus optimiste de CHF 2'181'100. Toujours par rapport au Budget 2023, il était prévu une marge d'autofinancement de CHF 970'800, cette dernière atteint CHF 5'347'129.

Les comptes n'ont pas fait l'objet de grands débats. Ils ont été adoptés à une large majorité, de même que les comptes intercommunaux.

Le Conseil communal a pu également prendre connaissance du rapport de la commission de gestion sur la gestion de la Municipalité pour 2023. Au cours de son mandat, la commission de gestion s'est notamment penchée sur les sujets suivants : Label « cybersafe » et informatique, intégration notamment avec une visite du centre EVAM, examen de la promotion économique, filière Tex-Aid et un travail important sur le plan climat communal. Sur ce dernier point, la commission encourage la Municipalité à continuer de tout mettre en œuvre afin de mettre en route des actions majeures le plus rapidement possible afin de respecter les objectifs fixés dans le Plan. Plus globalement, la commission a salué le travail mené par la Municipalité et l'Administration communale pour 2023. Elle a cependant déposé ou réitéré un certain nombre de vœux :

- Elle souhaite que la Municipalité étudie l'opportunité d'agrandir la surface à disposition de la ludothèque ;

- Elle redemande de mettre en place d'un appel d'offres pour la prochaine édition 2025 d'Ecublens-Plage ;
- Elle souhaite que la Municipalité améliore le système de répertoire des entreprises ;
- Elle souhaite que la Municipalité envisage la mise en place d'un transport en collaboration avec le Canton à destination des enfants résidents au Centre EVAM qui souhaiteraient participer à des activités sportives ou culturelles sur la commune.

Elle a également relevé une légère augmentation de la dette communale et a appelé la Municipalité à mener une analyse détaillée sur le financement des investissements prévus pour les prochaines années pour ne pas péjorer les générations futures.

PLR.Les Libéraux-Radicaux Ecublens + Les Indépendants de Droite

Contacts

- › Gabriel Delabays, Conseiller Communal, 079 930 68 14
- › Cédric Sandoz, Président & Conseiller Communal, 079 750 51 80